

MONDETOUR

CHAPELLE SAINTE MAGUERITE



Dossier préparé et présenté par Rémy Eliot





Extraits de documents sur la chapelle sainte Marguerite de Vimont transformée en grange.

« Philippe de la Basoge appartenait à la religion réformée, et son père avait dû se réfugier en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes. C'est à la haine que cette famille professait contre la religion catholique, qu'on attribue la suppression de la chapelle de Maudétour, qui était située une centaine de pas du château et placée sous le vocable de Sainte Marguerite.

Après avoir, leurs mauvais traitements, obligé le chapelain à se retirer, ils transformèrent l'édifice religieux en étable, employèrent le fut de la croix comme support pour le cadran du château et se servirent de la cloche pour l'appel des vassaux le jour des plaids . La statue de sainte Marguerite que renfermait la chapelle fut transportée dans l'église de Quincampoix.....»

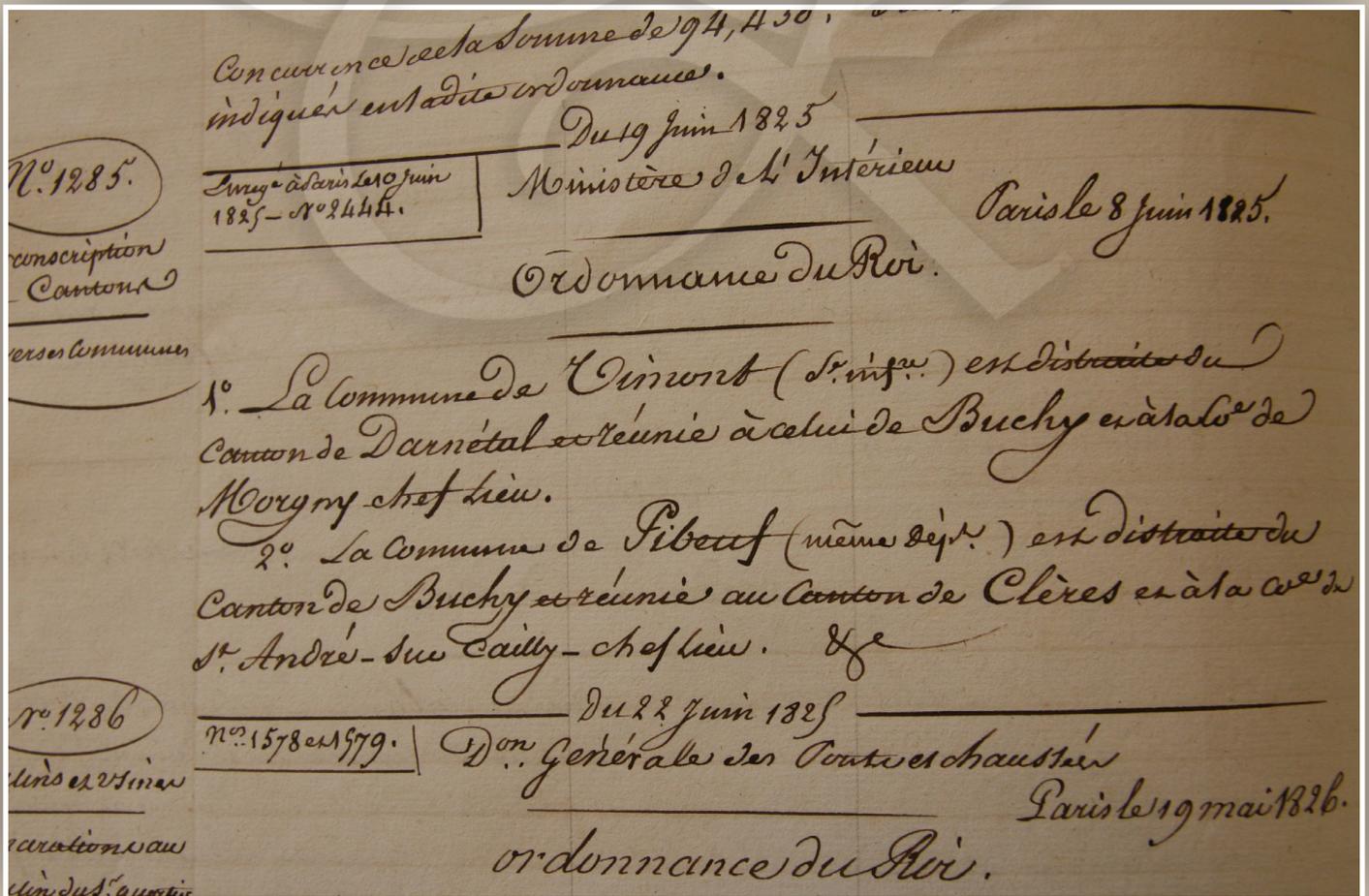
Une autre information nous signale que «...la pierre d'autel aurait servi de pont sur la rivière située au bas du domaine...»

À la suite de l'information ecclésiastique dont nous venons de parler ci-dessus, «Pierre du Val fut autorisé par Mgr de la Vergne de Tressan, archevêque de Rouen, à transférer en la chapelle qu'il avait fait bâtir dans l'aile ouest de son château, le titre de Sainte-Marguerite de l'ancienne chapelle désaffectée par les sieurs de la Basoge. Cette chapelle fut bénite le 4 avril 1731 et la première messe y fut célébrée par Messire Baillif, délégué à cet effet par l'archevêque de Rouen, patron de la chapelle.....»

À l'époque de la révolution, « l'abbé Fegueur, curé de Vimont (paroisse supprimée depuis et réunie à Morgny, mais dont l'église, placée dans l'axe de la grande avenue nord qui donne accès à la cour d'honneur, se voit aisément des fenêtres du château), devint instituteur et se maria; il n'en disait pas moins la messe à la manière des prêtres assermentés. Près de l'église, dédiée à sainte Madeleine, rebâtie en 1743 par Pierre du Val, et qui sert aujourd'hui de grange, est une chaumière basse qui fut jadis le presbytère.....»



Voici la plaque commémorative de cet évènement.
Cette dernière est scellée dans le mur face à l'autel



Voici l'ordonnance royale concernant la commune de Vimont

Le pouillé du diocèse de Rouen en 1738, place la chapelle de sainte Marguerite à la Pommeraye, et lui donne pour patron l'archevêque de Rouen.

Personne ne sait à quelle époque la statue de sainte Marguerite est revenue à l'église de Notre Dame de Morgny la Pommeraye.

Les attributs de sainte Marguerite sont nombreux, mais le plus important est le dragon d'où elle sort, elle est alors dite yssant - c'est-à-dire issue - du dragon et à partir du XIIIème siècle elle est plutôt représentée tenant le dragon en laisse. Cette statue a été l'objet d'une controverse : sainte Marguerite et sainte Marthe au cours de différentes visites des services culturels de l'état. Une analyse des attributs ont permis de confirmer sainte Marguerite, martyre, dite d'Antioche.



La statue de sainte Marguerite dans l'église Notre Dame de Morgny et un détail du bas de la statue



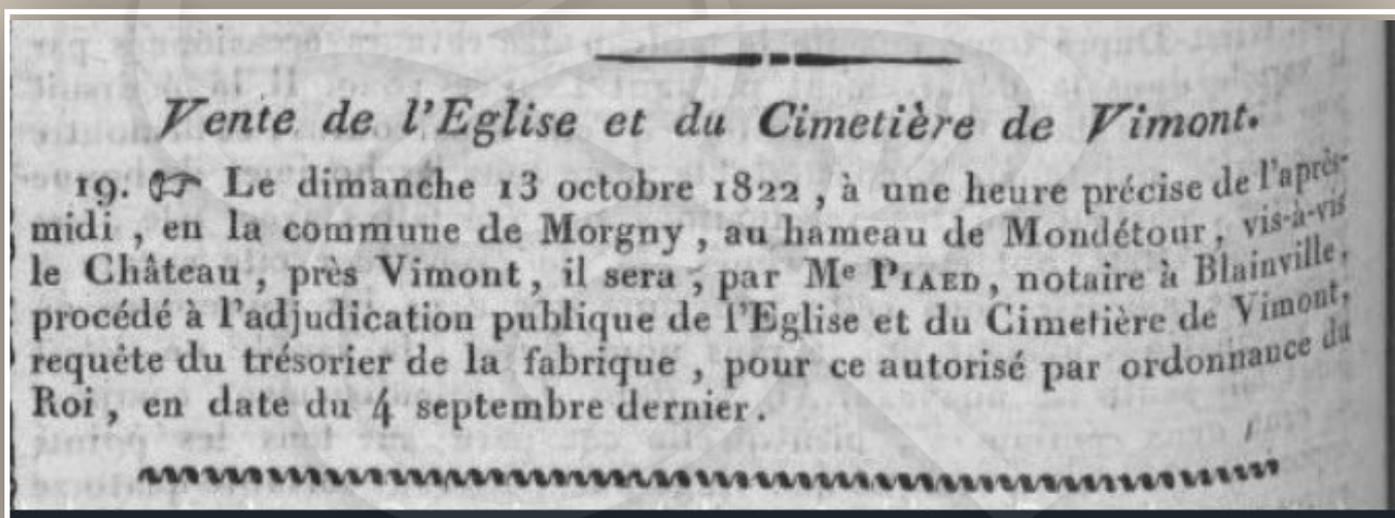
Voici la position de cette chapelle sur le plan parcellaire de la commune de Vimont datant de 1770



Puis cette autre carte portant la légende suivante
« Échelle de 100 perches à la mesure de la vicomté de Rouen »

Documents des archives départementales disponibles sur Internet

Cette chapelle ainsi que le cimetière n'étant plus consacrés furent mis en vente le 13 octobre 1822. La vente avait été autorisée par une ordonnance royale en date du 4 septembre 1822.



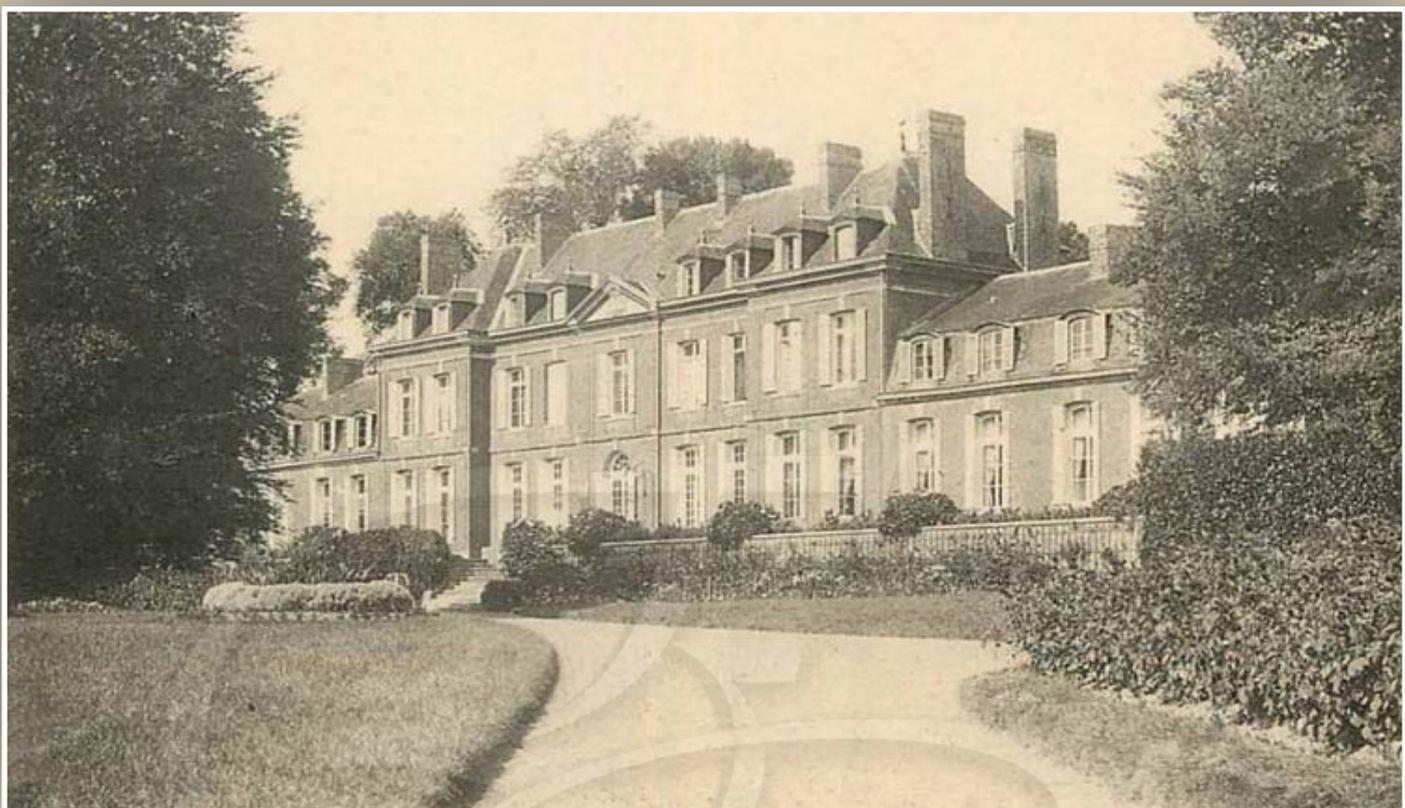
Journal de Rouen le mercredi 9 octobre 1822

paraphra... de l'estable... 1702...
Le 2^e jour du mois de febvrier mil six centz soixante & deux
A une de l'astie Guesne de deffunct dauid
second de laq^{ue} par de dymane
est^{re} Aug^{ustin} une dame le Cur^{re} de la
par^{oisse} mes^{mes} y^{es} man^{ier} habite p^{re} C^{ur}
de la ditte par^{oisse} p^{re} p^{re} p^{re}
signant C^{ur} Jean Babat & p^{re} p^{re}
anne
Le 2^e jour du mois de febvrier mil six centz soixante
deux apres si^{gnature} & publication de
de hanc^{es} fardes par^{oisse} pour d^u
consentir au presne de la messe p^{re}
tant de la mess^{es} par^{oisse} de p^{re}

Pour confirmer l'existence de cette chapelle, voici une image du registre paroissial datant de 1672.

ay souz
de Vimont... doyen de la RY u... officier a
tout quil appartiendra que le present
Registre est uitable en tout son contenu
en foy de quoi iay deliure le present
certificat le vingt troisieme iour
de decembre mil six centz quatrevingt
deux. *Mazze* p...
curé de Vimont
Vraye copie par vous soussigné
curé de Vimont

Emargement du prêtre de la chapelle de Vimont en 1692. Un certain Mazze que l'on trouve également à la Pommeraye



Vue arrière du château au début du XX^{ème} siècle.
CPA - NB